



Accompagnement complémentaire

Vous savez élaborer des objectifs afin d'offrir un service qui répondra aux besoins d'une personne et de collaborer avec elle pour l'aider à cheminer? On veut vous rencontrer!

Type de postes : Syndiqué

Horaire : 35 heures par semaine ou 40 heures par semaine

Le rôle : L'équipe d'accompagnement complémentaire veille au développement des compétences de la personne recevant des services en milieu scolaire, à domicile et en communauté. L'équipe facilite l'inclusion sociale et communautaire de l'individu selon ses objectifs et offre un support pour les besoins de base dans le quotidien.

Qualifications :

- Diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat en éducation spécialisée, service ou travail social, ou dans un domaine connexe.
- Bilinguisme à l'oral et à l'écrit.
- Permis de conduire valide.

Certaines fonctions principales :

- Offrir un soutien instrumental aux personnes qui requièrent des interventions plus pointues.
- Développer une relation de collaboration avec les personnes recevant des services et contribuer aux avancements du plan centré sur la personne.
- Travailler en collaboration avec les intervenants des équipes d'intervention sociale et communautaire et autres partenaires visant l'amélioration des conditions et expériences de vie des personnes accompagnées.
- Viser, à travers son intervention, l'amélioration des compétences identifiées en offrant des outils et stratégies concrètes d'intervention aux personnes qui reçoivent des services.
- Utiliser les outils basés sur des données probantes adoptées par l'organisation dans sa pratique.
- Élaborer un plan d'intervention favorisant l'adaptation et l'apprentissage des habiletés sociales, comportementales, développementales et émotionnelles.
- Animer des activités individuelles ou de groupes.
- Évaluer les progrès de la personne.

Pour des précisions quant aux horaires de travail des postes en milieux résidentiels, [cliquez ici.](#)